

EN BREF

ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE PAYS 2018-2020

CAMEROUN

Photo ©ONU Femmes-CAMEROUN

Les Services d'Évaluation (IES) ont mené l'évaluation du Portefeuille-Pays (EPP) d'ONU Femmes Cameroun, tel que prévu dans son Plan d'Action de l'année 2020. Ce résumé présente les principaux résultats, conclusions et recommandations de l'Évaluation du Portefeuille Pays d'ONU Femmes Cameroun menée entre Juillet et Décembre 2020. Une EPP est une évaluation systématique des aspects normatifs, opérationnels et de coordination de la contribution d'ONU Femmes aux résultats de développement en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes au niveau national.

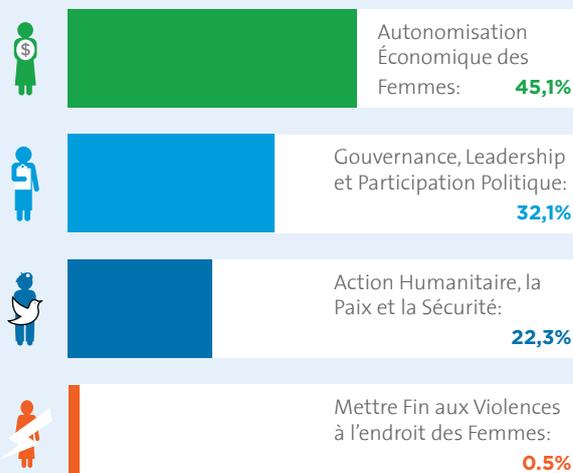
Le Cameroun est resté pendant les 30 dernières années un pays à revenu moyen inférieur, en dépit de ses importantes dotations en ressources naturelles telles que le pétrole, l'agriculture, les forêts, les mines, le tourisme et l'hydroélectricité. La réélection au pouvoir du Président de la République n'a pas eu lieu dans un contexte apaisé : en plus des tensions politiques, le pays a été frappé d'insécurité dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et à l'Extrême Nord où sévit le terrorisme d'inspiration religieuse (Boko Haram).

Selon le Rapport sur le Développement Humain de 2019, la persistance des inégalités entre les sexes a entraîné une forte disparité entre les Camerounaises et les Camerounaises dans les domaines politique, économique, social et culturel. Le nombre de femmes sans éducation est plus de 1,7 fois supérieur à celui des hommes vivant dans une situation similaire. 52,0% des Femmes ont subi des violences domestiques au moins une fois depuis l'âge de 15 ans.

Entre 2018 et 2020, le Programme du Bureau-Pays a nécessité annuellement en moyenne 3,2 millions de \$ répartis entre 4 domaines thématiques : 45% consacrés à l'Autonomisation Économique des Femmes (AEF), 32% à la Gouvernance, Leadership et Participation Politique des femmes (LPP), 22% à l'Action Humanitaire, la Paix et la Sécurité et seulement 0.5 % aux efforts visant à Mettre Fin aux Violences à l'endroit des Femmes.

ONU Femmes est au Cameroun depuis 2011, son existence devient officielle en Septembre 2014 à la suite de son inclusion dans le champ d'application de l'Accord de Siège conclu depuis 1991 avec le PNUD.

Répartition budgétaire (2018-2020)



L'Agence peut dès lors exercer son programme de développement au Cameroun de manière autonome. Cela confère à l'EPP 2018-2020, à la suite de celle de 2017, un objet dont la cohérence interne, la pertinence, l'efficacité et la soutenabilité peuvent être étudiés. L'évaluation a appliqué essentiellement une méthodologie qualitative à travers la collecte d'informations lors d'enquêtes d'opinions, de groupes de discussion et d'interviews semi-structurés avec 53 répondants sélectionnés parmi plusieurs catégories de partenaires et parties prenantes du Bureau-Pays. La validité de la Note Stratégique 2018-2020 ayant été prolongée jusqu'à Décembre 2021, les leçons dégagées de cette évaluation serviront à éclairer l'élaboration de la nouvelle Note Stratégique (2022-2024).

PRINCIPAUX CONSTATS

Premièrement, concernant la pertinence du Programme-Pays, tant l'Évaluation du Portefeuille Pays de 2017 que la présente concourent pour observer l'alignement général d'ONU Femmes Cameroun aux stratégies, politiques et législations nationales et internationales. Les domaines d'action du genre et des droits humains couverts par sa Note Stratégique sont significatifs sans pour autant refléter certaines des préoccupations autrefois exprimées par les Comités de Revue des traités internationaux, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le Bureau Pays a largement démontré son *efficacité* : entre 2018 et 2020, l'on observe une tendance à la hausse des valeurs des indicateurs d'effets et de produits. Cela dit, les modalités des avances aux partenaires, la quasi-absence de missions sur le terrain, et l'inexistence d'enquêtes sur les données de référence entravent le suivi des progrès vers les résultats.

L'*efficacité* d'ONU Femmes Cameroun est mise à l'épreuve par les contraintes financières. Un partenaire important a suspendu son appui financier en 2018 et le Gouvernement Camerounais a gelé ses décaissements depuis la même période. En conséquence, le Bureau-Pays a réduit son personnel et quitté ses récentes implantations du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord. Ces défis ont affecté la soutenabilité de certaines interventions d'ONU Femmes au Nord-Ouest et au Sud-Ouest. Cela dit, deux programmes (*Second Chance Education et Women Count*) ont montré des signes tangibles de durabilité.

Enfin, concernant le caractère inclusif du Programme-Pays, le Principe Aucun-Laissé-pour-Compte a été tenu, notamment lorsque des groupes minoritaires étaient visés par ses programmes de sensibilisation sur le VIH ou la COVID-19. Cependant, durant la période 2018-2020, il n'a pas été rapporté d'actions contribuant à la promotion des droits des handicapé-e-s.

RECOMMANDATIONS

L'évaluation recommande notamment qu'ONU Femmes Cameroun



adopte une logique du long-terme dans son rapport avec les organisations de la société civile afin de développer de nouvelles dynamiques collaboratives pour le renforcement de ses capacités d'action collective dans le domaine du genre. Il s'agit aussi de dépasser les limites strictement opérationnelles des *Accords de Collaboration*, dont le risque est de réduire les partenaires à de simples prestataires de services ;



augmente la part budgétaire qui revient aux domaines thématiques relatifs au *Leadership et la Participation Politique des Femmes* et à l'*Élimination des violences basées sur le genre* de manière à renforcer la pertinence du programme-pays et ses capacités de répondre aux défis majeurs ;



reconfigure la classification des thématiques d'intervention à travers les domaines d'impact, de manière à séparer clairement les rubriques budgétaires et programmatiques vouées à la gouvernance en général et spécifiquement à participation politique des femmes de celles consacrées respectivement aux statistiques du genre, à l'intégration du VIH et de l'hygiène menstruelle, à la planification et budgétisation sensibles au genre ;



renforce son système de suivi et reporting en précisant les données de référence des indicateurs, en inscrivant les missions de suivi dans les plans de travail de chaque gestionnaire de programme et en digitalisant les données rapportées de manière centralisée dans un système fonctionnel complémentaire à RMS ;



en particulier, concernant le volume des tranches avancées aux partenaires, plutôt que de confier l'entièreté des fonds d'un projet à un partenaire, fût-il gouvernemental, systématiser le régime de suivi par livrables qui conditionne les décaissements aux progrès observés sur les produits réalisés. La tranche suivante n'étant versée que sur appréciation de l'état d'avancement ;



recupère, organise et conserve sa mémoire institutionnelle en responsabilisant un Point Focal chargé de la gestion rigoureuse des connaissances ;



poursuive les efforts de mobilisation de ressources en vue de combler les déficits en personnel, d'éviter la pratique de cumul de fonctions distinctes* sur un poste donné et de recruter sans tarder un-e Chef des Opérations et un-e Représentant-e-Pays** ;



implique plus les femmes doublement frappées par l'exclusion du genre et les discriminations fondées sur l'ethnicité, le handicap, le revenu, la langue, la culture et le mode de vie dans la conception, le suivi et la mise en oeuvre de ses programmes et consacre une part des recherches du Programme Women Count aux populations marginalisées en impliquant leurs organisations dans la sensibilisation à l'utilisation des statistiques du genre.

* Par exemple, (1) le poste de *Chargée de Gouvernance et de Femmes, Paix et Sécurité* concentre les responsabilités relatives aux effets «Leadership et Participation Politique des Femmes », « Budgétisation Sensible au Genre », « Femmes, Paix et Sécurité », ainsi que la Coordination du Groupe Thématique Genre ; (2) l'« Associé en Finances » assure les fonctions du « Chargé des Opérations ».

** Nous communiquerons directement cette recommandation au Bureau Régional.